







Fiche pédagogique n° 3

Principes généraux de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant

 Objectif(s) ?	<ul style="list-style-type: none">● Familiariser les participants avec les principes généraux au cœur de la CIDE.● Leur donner les moyens d'en comprendre l'essence et l'utilité.
 Groupe-cible ?	Adultes
 Méthode ?	Animation participative en groupe
 Matériel ?	La CIDE
 Déroulement ?	<ol style="list-style-type: none">1. L'animateur explique que lorsqu'on met en œuvre les droits consacrés dans la CIDE, il faut garder à l'esprit 4 principes généraux sans dire lesquels.2. Diviser les participants en groupe de 3. Demander à chaque groupe de réfléchir et de noter les 4 principes généraux de la CIDE (sans leur donner le texte de la CIDE). (15 minutes).3. Chaque groupe partage avec l'ensemble des participants les 4 principes qu'ils ont notés. L'animateur encourage le débat entre les participants. (20 minutes)4. Les groupes de 3 se reforment. L'animateur leur distribue le texte de la Convention. Sur base du texte, ils réfléchissent à nouveau aux 4 principes. Ils peuvent garder leur idée de départ ou changer d'avis. (20 minutes)5. En séance plénière, les groupes mettent leurs



	idées en commun. Débat dirigé par l'animateur. (15 minutes)
 Suivi ?	Pour aller plus loin, l'animateur peut demander : « Y a-t-il d'autres principes auxquels il faut veiller lorsqu'on met en œuvre la CIDE ? »



Cette fiche a été rédigée par Madeleine Genot, mise en page par Emilie Rousseau sous la supervision de Benoît Van Keirsbilck.